



# COMMISSION ACTI'BB

## Séances « Psychomotricité »

Dans le cadre de la Commission Acti'BB de l'AIPE, le groupe prévoit de mettre en place des séances de psychomotricité encadrées par une psychomotricienne, Amandine RECOURA.

Cette activité s'adresse à des enfants **dès l'acquisition de la marche ou se déplaçant au sol et jusqu'à 24 mois.**

La session comportera **10 séances** qui auront lieu les mardis matins tous les 15 jours (hors vacances scolaires) à la **salle de Psychomotricité de Rives** (110 rue Bayard).

Deux horaires sont proposés : de **9h à 9h45** ou de **10h à 10h45**

Dates : 26 janvier 2016

9 février

1<sup>er</sup> et 15 mars

26 avril

10 et 24 mai

7 et 21 juin

 Tourner SVP



Commission ACTI'BB

SEANCES PSYHOMOTRICITE 2016

COUPON REPONSE accompagné du règlement

1<sup>er</sup> groupe 9h-9h45

2<sup>ème</sup> groupe 10h-10h45

Nom des parents : \_\_\_\_\_

Nom prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_ né le \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone : /\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Structure :  Ribambelle  Balancelle  P'tits Loups  Envol

RAM : Nom de l'assistante maternelle : \_\_\_\_\_  Autre \_\_\_\_\_

Règlement : 1 enfant 40€ + adhésion 6€

Signature des parents :

Une participation financière est demandée aux familles :

- 40 € pour 1 enfant +6 € d'adhésion annuelle à l'AIPE

Les Groupes sont limités à **12 enfants. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.**

Les structures participent également financièrement à ce projet.

Une tenue confortable est conseillée pour la pratique de cette activité.

Merci de bien respecter les horaires afin que la séance ne se décale pas dans le temps.

Avec l'accord des parents, les assistantes maternelles peuvent accompagner les enfants qui leur sont confiés, si elles en ont la possibilité matérielle.

Si vous êtes intéressés, merci de vous inscrire au plus vite auprès de la structure d'accueil de votre enfant partenaire du projet ou directement à l'AIPE.

☎ 04 76 35 66 75 - ✉ [aipe.association@orange.fr](mailto:aipe.association@orange.fr)

Nos partenaires de la Commission Acti'BB :



## AUTORISATION DE PHOTOGRAPHER

Je soussigné, \_\_\_\_\_  
autorise l'AIPE à photographier mon enfant

\_\_\_\_\_ au cours des séances de  
Psychomotricité et à utiliser ces photographies, uniquement auprès de ses  
partenaires pour la promotion des activités de l'association.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_